

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe de la Mutualité

Passer d'une culture « pour toutes et tous » à une culture « avec tous » : telle est la principale ambition de la démocratie culturelle.

L'accès à la culture n'est pas totalement réalisé : l'avis souligne la pertinence de fortes disparités et inégalités sociales et territoriales.

Le concept de la démocratie culturelle vise à multiplier les accès et portes d'entrée pour permettre à toutes et tous d'accéder à la culture, comme « bénéficiaire » et/ou « acteur ».

Le groupe de la mutualité approuve « l'égalité d'accès aux œuvres de tous les publics », notamment en direction des personnes vulnérables et en situation de handicap.

L'exemple d'Eg'art, association créée à l'initiative notamment d'acteurs mutualistes, est intéressant car il va au-delà de l'accessibilité en cherchant à faire disparaître l'étiquette de « handicapé » pour ne voir que l'artiste. Dans l'idée qu'il était nécessaire de construire un pont entre deux mondes : celui du handicap mental et celui de l'art.

D'autres initiatives ont l'objectif de promouvoir et soutenir l'intégration pédagogique des élèves en situation de handicap mental à travers diverses formes artistiques (musique, art, théâtre) comme instruments de développement personnel. Le programme « culture et santé » en milieu hospitalier, géré par les ARS et les DRAC, est une autre illustration.

Ces exemples concrets démontrent la nécessité de décloisonner l'acte culturel qui implique de penser la culture comme partie intégrante de la vie quotidienne et qui lui confère une véritable portée sociale : l'épanouissement de la personne passe aussi par une pratique d'activités culturelles et par la réhabilitation de toutes les cultures.

Pour ce faire, il est nécessaire de valoriser les outils et les dispositifs, qui existent souvent au niveau local, pour faire jouer à la culture son rôle dans la cohésion sociale.

Les initiatives sont nombreuses mais la mise en cohérence des actions souffre trop souvent d'un manque de coordination et d'écoute réciproque, notamment sur les territoires. La place des associations culturelles doit être ici reconnue pour leur rôle complémentaire des pouvoirs publics, dans l'apprentissage d'activités artistiques mais aussi dans l'animation de la politique culturelle.

Le développement de la démocratie culturelle passe aussi par les artistes qui en sont les premiers acteurs, jouant un rôle de médiateur, sur le terrain, en ouvrant les portes de leurs ateliers à un public de plus en plus nombreux, curieux de découvrir de nouvelles pratiques artistiques hors des musées ou des galeries, ou s'inscrivant dans des collectifs dans une démarche participative à la

rencontre de nouveaux publics. Une nécessaire réflexion de soutien à certaines professions artistiques serait à mener.

La culture est un enjeu politique majeur, notamment pour lutter contre la crise démocratique que nous traversons. Le projet d'avis nous invite à définir les leviers d'une plus grande coopération entre les acteurs pour permettre un accès et une participation plus active à la vie culturelle. Le groupe de la mutualité y souscrit et a voté l'avis.